

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°26 du 24 juillet 2009

PARTIE PERMANENTE

Armée de terre

Texte n°22

ARRÊTÉ N° 151

portant changement de dénomination du cercle mixte du groupement de camp de La Courtine (Creuse).

Du 7 juillet 2009

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction « administration générale droits individuels » ; bureau « études juridiques ».*

ARRÊTÉ N° 151 portant changement de dénomination du cercle mixte du groupement de camp de La Courtine (Creuse).

Du 7 juillet 2009

NOR D E F T 0 9 5 1 6 1 1 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.
Instruction n° 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11 avril 2001 (BOC, 2001, p. 2921. ; BOEM 135.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2

Référence de publication : BOC N°26 du 24 juillet 2009, texte 22.

Art. 1er. Le cercle mixte du groupement de camp de La Courtine (Creuse) prend l'appellation de « Cercle mixte du camp de La Courtine - 126^e régiment d'infanterie » à compter du 1^{er} août 2009.

Art. 2. Le général commandant la région terre Sud-Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général,
directeur central du commissariat de l'armée de terre,*

Gérard DELTOUR.